



Lo Pichot Miqualet

Décembre
2020



~ BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX DE LODEZ ~

Lo Pichot Miqualet

2020 est une année qui restera dans la mémoire collective, marquée par l'arrivée de ce nouveau virus et des mesures de confinement qui ont bouleversé notre quotidien et nos habitudes, mis à mal l'emploi et l'économie et restreint nos libertés dont celle de nous réunir.

Très rapidement la solidarité s'est exprimée. Nous garderons à l'esprit la proposition spontanée des membres de l'association « La Lodézienne » de confectionner, dans un temps record, des masques lavables destinés à chaque habitant des communes de Saint-Félix de Lodez et de Saint-Guiraud. Que les couturières et les participants à cette action en soient remerciés ainsi que les personnes qui en ces temps difficiles ont apporté une aide logistique et un soutien

moral permettant ainsi à nos concitoyens les plus fragiles ou à nos aînés de se tenir à l'écart de toute contamination.

~

2020 est aussi l'année du renouvellement des conseillers municipaux, je tiens ici à vous remercier pour la confiance réitérée à notre équipe. Nous nous efforcerons d'être constants dans nos engagements pour construire l'avenir de notre commune et de rester fidèle à nos valeurs du bien vivre ensemble.

~

2020 est le point de départ de chantiers structurants pour la commune. La feuille de route étant établie, deux chantiers sont à présent terminés, d'une part celui de la nouvelle mairie, d'autre part le chantier de remplacement des réseaux d'eau et d'assainissement qui laisse la place à la réfection

le mot du maire

de la voie qui traverse notre village. Les premiers travaux de ce grand projet ont consisté à abattre les platanes face à la cave coopérative et à la salle Robert Arnihac, autorisant ainsi la continuité piétonne en direction des quartiers situés aux entrées Est et Ouest du village. D'autres essences d'arbre seront plantées sur cet axe justifiant l'appellation d'avenue. Compte tenu des mesures sanitaires, nous n'avons pas pu tenir la réunion publique de présentation de ce projet. Toutefois, le dossier est consultable sur le site de la mairie.

Au seuil de la nouvelle année je veux vous adresser un message de solidarité, que ces fêtes soient l'occasion de nous réunir, en famille ou entre amis (tout en respectant les protocoles sanitaires !), en gardant à

l'esprit que nous devons faire preuve de sollicitude et d'attention envers ceux qui auront connu les affres d'une année particulièrement difficile.

~
À vous tous, Lodéziennes
et Lodéziens, j'adresse mes
meilleurs vœux,
en cette circonstance,
*de santé, de réussite
et de bonheurs de
toutes sortes*
pour vous accompagner
tout au long de la
nouvelle année.

**BONNE ET
HEUREUSE
ANNÉE 2021**

ÉLECTIONS

Une nouvelle équipe municipale !

1. COMMISSION DES FINANCES

Président
Joseph RODRIGUEZ

2. COMMISSION D'URBANISME

Président
Joseph RODRIGUEZ
Vice-Présidente
Sophie SOUYRIS

3. COMMISSION CULTURE & FESTIVITÉ

Président
Joseph RODRIGUEZ
Vice-Présidente
Louisiane DELMAS

4. COMMISSION TECHNIQUE

Président
Joseph RODRIGUEZ
Vice-Président
Gilles GROS

5. COMMISSION SÉCURITÉ

Président
Joseph RODRIGUEZ
Vice-Président
Éric PEROLAT

À la suite des élections de ce début d'année, les élus ont mis en place les commissions chargées de préparer les sujets traités en Conseil Municipal.

De plus, vous trouverez ci-dessous la liste des nouveaux élus.

Titre	Nom	Prénom
Maire	RODRIGUEZ	Joseph
1 ^{re} adjointe	SOUYRIS	Sophie
2 ^e adjointe	DELMAS	Louisiane
3 ^e adjoint	GROS	Gilles
4 ^e adjoint	PEROLAT	Éric
Conseillère Municipale	CAMUT	Eliette
Conseillère Municipale	MENGUS	Maghnia
Conseiller Municipal	GODOY	Antonio
Conseillère Municipale	LENOIR	Cristelle
Conseiller Municipal	OLIVIER	Samuel
Conseiller Municipal	VAN LERBERGHE	Stéphane
Conseillère Municipale	MARCON	Karen
Conseillère Municipale	VERNET	Marie-Pierre
Conseiller Municipal	JEANJEAN	Anthony
Conseiller Municipal	DESRICHARD	Romain
Suppléante	MARCOU	Anne



GESTES DE PREMIERS SECOURS

Soyons prêts

Parce que chaque minute compte pour sauver une vie, la commune souhaite effectuer un sondage auprès des Lodéziens pour savoir combien de personnes sont intéressées par une journée de formation sur les gestes de premiers secours. Les personnes intéressées sont priées

de bien vouloir se manifester auprès du secrétariat (par mail, par téléphone ou par courrier) en indiquant obligatoirement leurs noms, prénoms et leurs coordonnées de la manière la plus exhaustive possible (mail, téléphone et adresse).

Vous pouvez également découper et remettre au secrétariat de la commune ce petit coupon.

Je suis intéressé(e) pour assister à une journée de formation sur les gestes de premiers secours.

1^{re} PERSONNE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

2^e PERSONNE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Ces informations nous serviront à rappeler les personnes où à les informer s'il est possible d'organiser cette journée.

L'ÉPICERIE FÉLICIEENNE

Sur la placette du village



Depuis le 16 mars 2020, Murielle Gomez a ouvert une épicerie sur la placette du village, l'Épicerie Félicienne. Vous y trouverez des produits d'épicerie courants mais aussi des produits bio, locaux, des fruits et légumes de saison, des fruits secs en vrac, des bières artisanales et du fromage à la coupe.

L'épicerie vous propose aussi un moment de détente sur sa terrasse avec un service de café, différents thés bio, chocolat chaud et boissons fraîches. Il est aussi possible d'y

prendre un petit déjeuner. Le dimanche matin vous trouverez du pain et des viennoiseries.

- L'épicerie est ouverte du mardi au samedi, de 7 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 30 et le dimanche de 7 h 30 à 12 h 30.

Possibilité d'un service de livraison à domicile. Pour tout renseignement ou pour vos commandes :

Mail. epiceriestfelix@gmail.com

Tél. 04 67 88 16 01

 **Épicerie Félicienne** 

LE TABAC PRESSE

Bonne retraite M. Tardieu !



Arrivé en 1998 sur le village, Jean-Claude Tardieu a passé vingt-deux ans derrière le comptoir de son bureau de tabac. Il va enfin pouvoir souffler.

*Nous lui souhaitons
une joyeuse retraite.*

Bienvenue au nouveau buraliste

Laurent Picone, nouveau buraliste de Saint-Félix de Lodez, a pris ses fonctions en lieu et place de Jean-Claude Tardieu parti en retraite. Natif d'Aix-en-Provence, il a auparavant exercé dans le service à la personne. C'est donc une reconversion pour cet aide-soignant de quarante-neuf ans qui arrive de Sète.

Laurent considère que le métier de buraliste contribue à maintenir le lien social du village.

Dépositaire du Midi Libre, il propose également toute la presse, jeux à gratter, tabac, confiseries et autres services.



Le tabac presse est ouvert
du lundi au samedi de 7 h à
12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30.
Le dimanche de 7 h à 12 h 30.

LA BEAUF

Première bière fabriquée à Saint-Félix



Tom Senegas et Quentin Salotti (beaux-frères) amateurs de bonnes bières, ont créé une bière made in Saint-Félix, la Beauf. Dans une remise totalement aménagée, les deux brasseurs fabriquent de la bière artisanale à base de houblon et de malt 100% français, tout comme l'embouteillage et l'étiquetage. Vous pouvez déguster la bière sur rendez-vous au 7 rue de la Forge à Saint-Félix de Lodez.

(à consommer avec modération)

Tél. 06 66 87 60 29 ou 06 70 04 36 42

OCTOBRE ROSE

Mobilisons-nous !



Chaque année en octobre, la mairie de Saint-Félix de Lodez déploie sur sa façade un nœud rose, l'occasion de rappeler et de mettre en lumière celles et ceux qui luttent et qui combattent le cancer du sein mais aussi d'informer, de sensibiliser et de réunir des fonds pour aider les chercheurs et les soignants.

ASSURANCE SANTÉ POUR VOTRE COMMUNE

Tarifs avantageux

La commune souhaite proposer aux Lodéziens une assurance santé à l'usage de tous, aux tarifs avantageux.

Si cela vous intéresse vous pouvez contacter nos référentes santé :

- Nadine Fau 06 40 36 97 78.
- Martine Roques 06 42 40 88 58.

Rendez-vous à votre domicile, devis gratuit sans obligation.

Nous organiserons également mensuellement des permanences en Mairie, les dates vous seront communiquées sur le panneau d'affichage.

Nadine Fau - nadine.fau@axa.fr
Responsable de clientèle protection sociale & patrimoniale AXA Épargne et Protection.

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés

BOUZIANE Josiane | POUGET Guy | RABOTOT Robert | Guy LACROIX
VAN LERBERGHE Christian | RIGAL Jean | JASTRZEBSKI Lucette | SOUYRIS Bernard

Voeux de bonheur

BARANIAK Jérôme et LAROCHE Aurélie
COTTEREAU Nicolas et DI VINCENZO Alicia
LAMEIRA Yannick et CONSTANT Laura

Carnet Rose

DETRY SAUQUES Aria
de DETRY Thibault et SAUQUES Amandine
(naissance dans la commune)
LALLEMAND Adèle
de LALLEMAND Yann et BETEMPS Marie



ENVIRONNEMENT

Ne brûlons plus nos déchets verts, recyclons-les !

Le brûlage des déchets verts à l'air libre, bien que largement pratiqué par de nombreux ménages, est interdit en toute période et en tout point du territoire.

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées ainsi que les risques d'incendie, le brûlage des déchets verts a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution.

Dans ce contexte, la **DREAL*** a édité une plaquette de communication, dont l'objectif est non seulement de rappeler la réglementation du non-brûlage des déchets verts, mais également d'orienter les particuliers et les professionnels d'entretien des espaces verts vers les solutions alternatives.

* Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Règle générale

Le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit toute l'année

Quels sont ces déchets végétaux appelés déchets verts ?

Les végétaux coupés issus de l'entretien des jardins, parcs et terrains comme les tailles de haies et d'arbustes, les tontes de pelouse, les feuilles mortes...

Pourquoi est-ce interdit ?

- Pour **préserver la qualité de l'air** en évitant la libération de gaz toxiques et de particules fines
- Pour **ne pas gêner les voisins** par la fumée et/ou par les nuisances olfactives
- Pour ne pas risquer de générer un incendie

Alors que faire des déchets verts ?

Considérés comme des déchets ménagers, les déchets verts peuvent être :

compostés



Prix achat
entre 30 et 300 €

broyés



Location à partir
de 50 €/j

et/ou évacués en déchetterie



Gratuit

Et si la réglementation n'est pas respectée ?

Les contrevenants encourent une contravention de 450 €.



Rappel

Par arrêté préfectoral, il est interdit de brûler des déchets verts y compris dans son jardin.

Déroptions

Pour

les particuliers soumis aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)⁽¹⁾,
les professionnels agriculteurs et forestiers

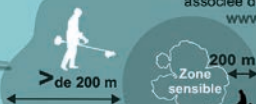
1^{er} cas

Si je suis à plus de 200 m de la zone sensible aux incendies de forêt et que je souhaite brûler des produits issus de mon activité agricole ou forestière⁽²⁾:

- je peux brûler toute l'année mais de manière responsable
- je fais preuve de bon sens pour ne pas provoquer d'incendie
- j'évite de brûler en période chaude et/ou de grand vent
- j'évite de brûler si j'engendre une gêne pour mes voisins

Zone sensible aux incendies de forêt (bois, forêts, plantations, landes, garrigues, maquis et reboisements).

Carte des zones sensibles et de la bande associée de 200m disponible sur : www.herault.gouv.fr



2^{ème} cas

Si je suis à l'intérieur ou à moins de 200 m de la zone sensible aux incendies de forêt et que je souhaite brûler des produits issus de mes Obligations Légales de Débroussaillage ou de mon activité agricole ou forestière⁽²⁾:

je peux incinérer mes végétaux si je respecte les conditions du calendrier annuel.

Calendrier annuel

(applicable aux propriétaires et ayant-droits)

1 ^{er} janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1 ^{er} octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
Autorisé	Déclaration annuelle en mairie	INTERDIT	Déclaration annuelle en mairie	Autorisé

Dans tous les cas il est interdit d'utiliser le feu si

vent à
+ de 40km/h

Et si la réglementation n'est pas respectée ?

- Faire du feu en forêt et à moins de 200 m est passible d'une contravention de 135 €.
- Être responsable d'un feu de forêt est passible de 3750 € d'amende et 6 mois d'emprisonnement.

Brûlages à vocation pastorale ou agricole même réglementation ...



... et dans ce cadre là

j'appelle le 18 avant de brûler
et je surveille le feu jusqu'à son extinction complète.



⁽¹⁾ Le débroussaillage est obligatoire autour des constructions situées à moins de 200m des espaces boisés, landes, maquis et garrigues.

⁽²⁾ Y compris les chaumes, les sarments de vigne, la taille des vergers, les produits issus de coupe de bois, les friches, les végétaux sur pied ...

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Une cérémonie sans public



Les cérémonies du mercredi 11 novembre 2020, destinées à commémorer la signature de l'Armistice de 1918, ont été perturbées par la pandémie.

Si le public n'a pu assister à la cérémonie, l'école publique Le Bosquet de Saint-Félix de Lodez, par l'intermédiaire de sa directrice, s'est distinguée en passant pour cette occasion, un enregistrement de la Marseillaise chanté par les élèves de CM1 et CM2.

PLATANES

Ils seront remplacés



Des platanes ont été abattus près de la salle Robert Arnihaç dans le cadre de la rénovation de la traversée du village mais aussi parce que quelques-uns d'entre eux étaient malades. Ils seront néanmoins remplacés.

RECRUTEMENT

2 agents techniques



En septembre dernier, deux agents techniques ont été recrutés en contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) pour une durée d'un an afin de répondre aux besoins du service.

Il s'agit de Thomas Legrand et de Sébastien Bachet. Vous les avez déjà sans doute aperçus dans le village.



Suite à l'annonce du Président de la République de rendre obligatoire le port du masque pour les enfants de plus de 6 ans dans les écoles, la Communauté de Communes du Clermontais a offert 160 masques pour les élèves de Saint-Félix, soit deux par enfant. Une belle initiative de la Communauté de Communes !

FORMATION INCENDIE

Savoir appréhender le feu



Prendre conscience des dangers du feu, acquérir les compétences et réflexes utiles dans l'utilisation des matériels d'extinction d'incendie existants dans la commune, savoir stopper, limiter le danger des flammes sans s'exposer, tel a été l'objet de la formation qui a été dispensée aux agents communaux mardi 25 août.

TRAVAUX : DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS !

Aménagements réalisés



- **Rue des Chasselas** (mai 2020)
Colonnes semi-enterrées pour le tri sélectif. Participation du Syndicat Centre Hérault à hauteur de 7 379,83 €.



- **Cour de la Mairie** (août 2020)
Création d'un sanitaire accessible pour les usagers de la salle La Lodézienne et de la Bibliothèque et création d'un local de rangement pour l'Association des Parents d'Élèves.

UNE NOUVELLE MAIRIE !

Travaux terminés



- Les travaux de la mairie sont terminés.** Le déménagement est prévu en début d'année. Vous serez accueillis prochainement dans nos nouveaux locaux (accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite) situés sur la Placette.
- Attendant, la cour du château sera prochainement réhabilitée.



CIMETIÈRE

Agrandissement

Le cimetière ancien a fait l'objet d'une extension, située au lotissement le Clos St-Vincent. Un escalier permet de faire la liaison entre les deux parties.

*Une cinquantaine d'emplacements ont été créés,
ainsi qu'un parking et des espaces verts.*



RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Le RNU : toujours en vigueur

Depuis la caducité du POS et en attendant l'approbation du PLU, les autorisations d'urbanisme sont délivrées au regard du Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Les constructions ne peuvent être autorisées que dans les parties urbanisées de la commune. Chaque demande d'urbanisme est soumise à l'avis conforme du Préfet.

Le PLU : toujours en cours d'élaboration

Suite aux élections municipales, le Conseil Municipal a de nouveau débattu du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) le 20 juillet 2020 afin d'y apporter quelques modifications. Ce document est consultable en Mairie.

Une réunion a eu lieu le 14 septembre en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Lodève, de la DDTM, du Département, de la Communauté de Communes du Clermontois, du Sydel Cœur d'Hérault, du bureau d'études et des élus afin de défendre les projets communaux envisagés :

- extension des zones d'habitations et d'activités.
- création d'équipements tels une maison médicale, un parking et une salle des fêtes, extérieurs au village.

DES PROJETS DE VOIRIE AMBITIEUX !

Réfection du Chemin des Oliviers



- La voirie de ce chemin étant particulièrement dégradée sa réfection est devenue une priorité afin de garantir à tous les usagers une meilleure sécurité.

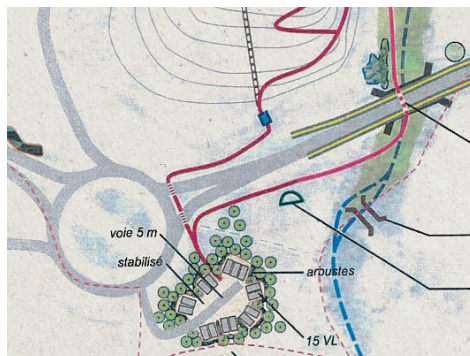
L'aménagement de la traversée du village

La réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur la RD 619 menée par la Communauté de Communes du Clermontais va être suivie par des travaux d'aménagement, en partenariat avec les financements du Département et de la Région.

<i>Objectifs</i>	- Embellissement de la traversée du village - Mise en sécurité des chemins piétons - Respect des normes d'accessibilité - Création de trottoirs - Réalisation d'arrêts bus - Matérialisation des places de stationnements - Aménagement paysager des abords
<i>Zone des travaux</i>	- Avenue Marcellin Albert - Avenue Cardinal de Fleury - Place Marcel Compan

CO-VOITURAGE

La nouvelle aire pour rouler ensemble



Une nouvelle aire de co-voiturage a récemment été inaugurée, par le Conseil Départemental, à la sortie 57 de l'A750.

Cette aire comprend 48 places et un emplacement pour les cycles et motos. Elle sera également bientôt végétalisée. À terme, la Communauté de Communes du Clermontais en assurera l'entretien.

ÉGLISE

Un nouveau mode de chauffage !

À la suite d'une panne sur la chaudière de l'église, il a été décidé de remplacer ce mode de chauffage par une solution plus adaptée aux grands édifices. Pour un même ressenti, la moquette chauffante apporte un plus grand confort thermique et une meilleure répartition de la chaleur.

FÉVRIER 2020

Patinoire, bowling et activités artistiques !



En février dernier, les jeunes de Saint-Félix sont allés à la patinoire Végapolis et au bowling, ont pique-niqué en plein air place des Grands- Hommes à Odysseum. Les acrobaties du matin et quelques glissades mal contrôlées sur la piste de glace ont laissé la place à un environnement moins hostile mais plus chatoyant, le bowling. Après de beaux strikes, le retour au bercail a clôturé cette belle journée.

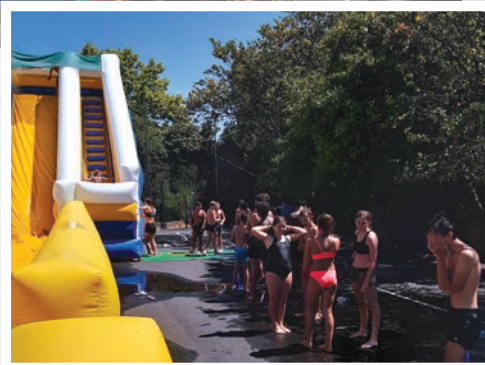
L'association Culture Plurielles en collaboration avec la Mairie de Saint-Félix de Lodez a proposé aux enfants du village des ateliers de découverte artistique. Parmi ceux-ci, la mosaïque et la peinture par pliage, le dessin par une technique spéciale de décalque, de coloriage et de collage et enfin, la peinture acrylique sur galets et autres supports. Cette activité a rencontré un vif succès auprès des enfants. Souhaitons qu'elle ait également révélé quelques talents...

Maxi Glisse à Saint Félix !



Pour pallier les nombreuses annulations d'activités et de sorties prévues durant le printemps en raison de la situation sanitaire, la mairie a organisé tous les mercredis d'août des animations et des sorties à l'extérieur pour les jeunes.

D'une envergure impressionnante, sept mètres de hauteur et vingt-cinq mètres de long, ce toboggan a de quoi donner quelques frissons pour celui qui s'y élance. Sous un soleil de plomb une cinquantaine d'enfants ont défilé sans relâche devant quelques parents venus assister aux exploits de leur progéniture. En journée continue de 10 h à 17 h, les enfants n'ont pas cessé de monter et glisser sur le super toboggan maxi aqua loué à la société ASG.



ÉTÉ 2020

Canoë sur l'Hérault et Parc Aventure



Par le biais du club de kayak de Gignac les jeunes du village ont découvert la pratique du canoë sur l'Hérault mercredi 26 août.

Après une matinée placée sur le maniement des embarcations sous forme de défis et de jeux, l'après-midi s'est orientée sur la découverte du milieu de la faune et de la flore avec Freddy, le moniteur, incollable sur l'environnement.

Mercredi 12 août une trentaine de jeunes s'est rendue au Parc Aventure de Villeneuve-lès-Maguelone. Après une présentation sur le déroulement de la journée, ils se sont rapidement équipés façon « sniper » pour une partie de laser zone en milieu boisé et accidenté propice à la traque. Après le pique-nique, ils se sont lancés à l'assaut des nombreux parcours qu'offre le site. Entre tyroliennes, ponts de singe et ateliers en tous genres, les jeunes sont rentrés fatigués mais satisfaits de leur journée.

Balade au clair de lune



Vendredi 21 août, Michel Husson a proposé à la vingtaine de randonneurs une ballade semi nocturne au départ de la Placette à Saint-Félix de Lodez.

Une excursion de huit kilomètres à travers les vignes en passant par les villages de Saint-Guiraud et de Jonquières.

Malgré la chaleur étouffante, les participants ont apprécié le parcours ainsi que les informations données par Michel parfaitement renseigné sur l'histoire des vestiges et des villages traversés.

Fort Boyard !



Tiré du jeu télévisé Fort Boyard, Prison Island est un jeu dans lequel chaque équipe entre dans une cellule dans le but de réussir le défi qui lui est proposé.

Réflexion, équilibre, astuces, physique et adresse sont les qualités requises pour venir à bout des épreuves de chacune des cellules et en sortir vainqueur !

Ce sont les filles qui ont réussi à tirer leur épingle du jeu face aux garçons un peu trop désordonnés et pas toujours très bien organisés.

En tout cas, cela a été une expérience très positive pour les jeunes qui sont rentrés ravis par ce nouveau concept.

TOUSSAINT 2020

Savoir réparer une crevaison



Il arrive parfois qu'en se promenant en vélo, le pneu s'aplatisse anormalement... c'est la crevaison !

Si la réparation ne nécessite pas une grande formation, en revanche il est conseillé d'avoir les bons gestes dans un ordre chronologique.

C'est tout l'objet de l'atelier de réparation proposé par la mairie aux jeunes du village et dirigé par Olivier Druilhe, mécanicien vélo.

Démontage de la roue, identification de la crevaison, réparation et remontage de la roue, désormais les participants sont tout à fait opérationnels. Un grand merci à Olivier qui va prochainement ouvrir son atelier de réparation dans la galerie du Leclerc, au Bosc.



Du succès pour le karting



Reportée la semaine suivante en raison de la météo, les jeunes du village ont participé massivement à la sortie karting qui leur a été proposée par la mairie le mercredi 28 octobre.

Après une séance de qualification, les jeunes pilotes ont pris position sur la grille de départ. Au terme d'une course haletante des ados comme des plus jeunes, les trois premiers du classement ont eu l'immense joie de monter sur le podium, coupes et médailles en main.





RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Bienvenue aux lecteurs



Après une longue période de fermeture en raison de la pandémie, les permanences avaient repris le 4 septembre avec un protocole sanitaire très strict.

Et puis, un mois à peine après la réouverture, la pandémie ayant repris, nous avons été contraints de fermer à nouveau la bibliothèque jusqu'à nouvel ordre.

Toutes les animations prévues depuis le mois de mars ayant été annulées, notre rubrique animations s'en trouve donc réduite.



Nouveaux livres

La série de livres habituellement proposée dans cette gazette est reportée à une date ultérieure.

LA BIBLIOTHÈQUE ÉVOLUE

Un nouveau logiciel !

Cette année, nous allons utiliser le logiciel Orphée du réseau des bibliothèques du Clermontais, composé des douze bibliothèques de la communauté de communes.

Nous aurons ainsi une ouverture sur les autres bibliothèques et encore plus de choix pour répondre aux demandes des lecteurs.

Le projet est le fruit de deux années de travail mené par les bibliothèques du territoire avec Lucie Ambrosi, coordinatrice du réseau et le service informatique du Clermontais.



Une formation a été assurée pour utiliser ce nouveau logiciel les 10 et 11 septembre.

Votre bibliothèque est sur Facebook



Désormais vous pourrez suivre votre bibliothèque sur Facebook. Pour être informé des événements, échanger et dialoguer avec l'équipe de bénévoles, rejoignez le groupe, ci-dessous :



Bibliothèque Municipale
de Saint-Félix de Lodez



Deux à trois fois par an, nous échangeons une partie de notre fonds, la rubrique « roman » est de plus en plus étoffée !

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

À partir du mois de janvier 2021, un nouveau service va être mis en place par les bénévoles de la bibliothèque.

Exclusivement réservé aux personnes âgées, malades, handicapées ou qui sont dans l'incapacité temporaire ou permanente de se déplacer.

L'objectif est de rompre l'isolement et permettre un accès à la lecture et à la culture. Une première rencontre sera programmée avec la bibliothécaire responsable du service de portage à

domicile afin de définir les goûts et les besoins de lecture de chacun et chacune. Bien entendu, et en fonction de l'évolution de la pandémie, les gestes barrières seront respectés.

Les modalités de ce service seront définies ultérieurement.

**Si vous êtes intéressés,
contactez Maghnia Mengus
06 63 30 12 71**

RÉTROSPECTIVE DES ANIMATIONS

Soirée théâtre soupe



Salle comble pour la soirée théâtre soupe, sketches hilarants par la Compagnie « Les Ailes m'en Tombent » spectacle clôturé par la traditionnelle et excellente soupe à l'oignon préparée par les bénévoles de la bibliothèque. Le public en redemande.



La dictée de Pivot



Les élèves des classes CM1 et CM2 ont participé, avec enthousiasme, à la traditionnelle dictée de Pivot, un texte difficile « Le futur pas simple » tiré des Dicos d'Or de Bernard Pivot. Notre maire, Joseph Rodriguez, a endossé l'habit « d'instituteur ». Vu le nombre important des élèves, cet événement a eu lieu dans la salle des fêtes Robert Arnihac.

Bons d'achat à la librairie de Clermont l'Hérault offerts pour les trois premiers et diplômes de participation à l'ensemble des participants.

Résultats de la dictée :

CM1

- 1^{er} Noa Grandouiller
- 2^e Soha Burguera
- 3^e Gabriel Maurin

CM2

- 1^{er} Sarah Fonollosa
- 2^e Ilyès Outotouh
- 3^e Emma Rieutord

ESPACES ET HORAIRES

Marmothèque



Un espace est dédié aux tout-petits jusqu'à 3 ans avec bacs à leur hauteur, tapis et coussins, de futurs lecteurs en perspectives. La Marmothèque est en cours de restructuration.

Espace « Coup de coeur »



Et toujours notre espace nouveautés et coup de cœur de nos lecteurs.

Espace multimédia



Un espace multimédia est mis gratuitement à disposition avec deux ordinateurs et un accès Internet pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Horaires

Vendredi : 16 h 30 - 18 h 30

Samedi : 10 h - 12 h

(au mois d'août, ouverture uniquement les vendredis)

Contacts

09 60 15 42 62

bibliostfelix@live.fr

Maghnia : 06 63 30 12 71

SOLIDARITÉ

Le marathon des masques



Au mois d'avril dernier, pour faire face à la pénurie de masques et en attendant la livraison des masques commandés par la municipalité, la Lodézienne a lancé un appel aux bonnes volontés en organisant « le marathon des masques ».

L'enthousiasme et la volonté de 37 couturières bénévoles de Saint-Félix, de Saint-Guiraud et quelques villages alentours, à relever ce défi, ont permis de réaliser ce challenge ! Grâce à elles, 1500 masques ont été confectionnés en une semaine ! 50 m de tissu à découper en 1500 pièces et 3000 élastiques à coudre, monter et repasser. Le coût des fournitures a été pris en charge par le budget de la Lodézienne. Grâce à tout cet élan de générosité et de disponibilité, les masques ont pu être distribués en temps et en heure à Saint-Félix et à Saint-Guiraud. Encore un grand Merci à tous !

CHORALE

Kool & the Gosp'

Débutants ou confirmés, réunis autour de la même passion, avec pour seule intention, celle de chanter ensemble, d'unifier nos voix et de faire vibrer nos c(h)œurs.

Besoin de se remplir d'ondes positives, de tenter l'aventure gospel ou simplement d'exporter sa voix au-delà des murs de la salle de bain ? ça tombe bien il reste de la place dans la chorale ! La chorale Kool & the Gosp' interprète un répertoire de gospel et négro spirituals à cappella.

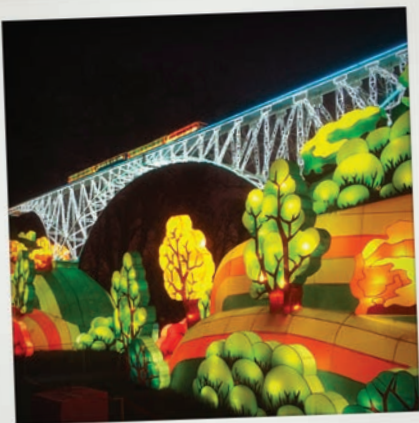


Dirigée par Émilie Bapté, auteure, compositrice, interprète, cheffe de chœur et coach vocal.

● **Répétitions** les mercredis soirs de 20 h 30 à 22 h à la salle des fêtes de Saint-Félix de Lodez

Émilie Bapté
06 44 92 12 39.

Encore un grand Merci à tous !



*Festival des lanternes,
Gaillac.*

La Lodézienne n'échappe pas aux vicissitudes de la pandémie et l'âge moyen des adhérents nous incite à la plus grande prudence !

Le programme qui prévoyait depuis le début de l'année, 7 journées « découvertes », 2 soirées (théâtre et cabaret) et une croisière n'a pu effectuer que trois journées : la fête des lanternes à Gaillac, la visite de la Savonnerie à Lodève en février avant le confinement et la journée « Lavande et Vaison-la-Romaine » en juin, à la sortie du confinement. Avec, bien sûr, toutes les précautions anti-Covid scrupuleusement respectées, ces journées « après confinement » ont été des parenthèses « d'air pur » pour les adhérents qui avaient l'impression de s'échapper de la morosité de leur quotidien d'où personne n'ose plus sortir.

Ces journées ont été vécues à chaque fois comme une victoire sur la Covid ! Ces sorties ont aussi fait le bonheur de tous les prestataires (cars, restaurants, guides...) qui ont accueilli les groupes à bras ouverts ! Nous avons été remerciés pour la « bouffée d'oxygène » que nous leur apportions en les faisant travailler !



*La Savonnerie,
Lodève.*



Vaison-la-Romaine.

Le mois de septembre avait bien commencé puisque nous avons pu nous échapper à Cordes-sur-Ciel, mais une fois de plus, la pandémie a coupé notre élan et les dernières sorties de l'année (Saint-Laurent-de-Cerdans, le musée de la soie et la soirée cabaret) sont annulées. Nous avons malgré tout réussi à maintenir le circuit au Portugal.

Toutes les activités annulées en 2020 seront reprogrammées en 2021 et, bien que les après-midi récréatives soient également suspendues jusqu'à nouvel ordre, nous ne voulons pas baisser les bras et ferons notre possible pour maintenir le marché de Noël !



Cordes-sur-Ciel.

En attendant, rendez-vous sur notre site lalodezienne.fr pour rester informé de notre actualité. Et prenons soin de nous !



Portugal.

INFORMATIQUE



Vous avez dit « informatique » ? J'ai dis informatique... en fait c'est un terme générique et à La Lodézienne l'atelier informatique devrait plutôt s'appeler « apprentissage de l'utilisation de l'ordinateur ».

En effet, on y apprend surtout à se familiariser avec la logique de cet outil, c'est-à-dire apprendre à rédiger un courrier, gérer les photos, télécharger un document depuis internet, déclarer ses impôts, etc.

La difficulté la plus souvent rencontrée est sans nul doute le classement des documents et photos. Même chez des gens confirmés, combien de fois croit-on avoir perdu un fichier alors qu'il est rangé quelque part et c'est ce quelque part qu'il est intéressant de maîtriser.

Lorsque la maîtrise de l'outil n'a plus de secret, le groupe « confirmés » se consacre d'avantage à des objectifs comme la réalisation du diaporama de

l'assemblée générale et la rédaction des reportages destinés à alimenter le site internet de La Lodézienne dont je rappelle l'adresse **lalodezienne.fr**.

En cette année particulière, le diaporama sera bien moins étoffé que d'habitude puisque le confinement est passé par là, avec les conséquences que tout le monde connaît.

Consécutivement à ce maudit Covid, toutes les activités de La Lodézienne en sont perturbées et les ateliers informatiques n'y ont pas échappé même si nous maintenons pour l'instant les séances, rien n'est définitif et toutes les précautions doivent être scrupuleusement respectées : distanciation physique, masques, ainsi que le nombre de participants.

Vous pouvez consulter régulièrement le site internet **lalodezienne.fr** pour connaître les dernières informations.

René Mengus

GYM PILATES & DANSE EN LIGNE



La reprise des cours de gymnastique Pilates et de Danse en ligne devait avoir lieu à la mi-septembre à la salle Robert Arniac et n'a pu se faire à cause du retour de la Covid.

Les habitués attendent avec impatience cette reprise. Au début de la saison 2019-20, le Pilates était en pleine progression avec une quarantaine d'inscrits mais le confinement a stoppé ce bel élan. La gym Pilates est une méthode douce de renforcement musculaire visant à harmoniser et affiner la silhouette. La synergie entre la respiration thoracique et le travail des muscles profonds permet de lutter contre le mal de dos, de renforcer les abdominaux et le périnée et de diminuer le stress et l'insomnie.

Les cours de gymnastique Pilates et de Danse en ligne sont dispensés par Murielle Commere, diplômée de l'école internationale de formation

Leaderfit' pour le Pilates et de la FFCDL, Fédération Francophone de Country Dance et Line Dance.

- **Les cours de Danse en ligne** sur des musiques variées et des rythmes divers (Modernes, Latino, Cha Cha, Country...) ont lieu le mardi et le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 pour les débutants, novices et intermédiaires.
- **Les cours de Pilates** ont lieu le mardi et le jeudi de 19 h 30 à 20 h 30, ils s'adressent aux débutants et aux intermédiaires avec la possibilité de venir deux fois par semaine, dans le respect des mesures sanitaires.

Murielle Commere

06 82 50 91 16

murielle.commere@hotmail.fr

THÉÂTRE LES AILES M'EN TOMBENT

L'heure de la reprise ! C'est avec un grand bonheur que la compagnie Les ailes m'en tombent a repris son activité théâtrale pour cette nouvelle année. Nous avons le plaisir de vous annoncer d'ores et déjà la programmation d'une soirée spectacle et repas en plein air le printemps prochain. Nous nous remettons au travail sur des textes de Jean-Claude Grumberg, Philippe Minyana et Marion Aubert. « Une troupe de comédiens met en place

sa soirée, ils sont en retard. Il faut accueillir le public, finir les préparatifs, le spectacle doit commencer... »

Qui est qui, réalité et fiction se mêlent, comme l'humour et la poésie.

Nous sommes déjà dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion. Si vous êtes intéressés, il reste encore deux places au sein de l'atelier pour compléter notre équipe.

Contact

06 64 47 93 46

ASSOCIATION CULTURE PLURIELLES



Les conditions sanitaires imposées par la Covid-19 ont amené l'annulation des deux expositions de juin et septembre à Saint-Guilhem le Désert ainsi que la journée découverte du 19 octobre.

Seule l'exposition programmée en août à la Halle Dardé de Lodève a été maintenue. L'assemblée générale se tiendra fin novembre.

Yvan Marcou, Président

06 24 55 39 32

image.plus@wanadoo.fr

TEAM BAUDILLE CYCLISTE 34



Escapade dans les gorges du Tarn pour le Team Baudille !

Privé de courses et privé de stage en Espagne en printemps dernier, le Team Baudille Cycliste s'est rendu dans les gorges du Tarn samedi 19 et dimanche 20 septembre histoire de se ressourcer et de découvrir d'autres sites.

Si sur le plan météorologique le bilan est mitigé, en revanche, sur l'aspect purement sportif il est totalement réussi. Un décor de rêve, des routes somptueuses, des cols à escalader dont la célèbre montée Jalabert au départ de Mende, voilà de quoi combler un cycliste en manque de motivation. Un week-end aux petits oignons concocté par le bureau pour le TBC 34.



CINÉ-CLUB



Traditionnellement, au mois d'août, la Mairie de Saint-Félix de Lodez offre une séance de cinéma en plein air. Mais en cette année 2020, décidément très spéciale, le conseil municipal a décidé en partenariat avec le ciné-club Objectif Cinéma de proposer 3 soirées de projection (souvenez-vous, le ciné-club a été dans l'obligation de cesser ses activités dès le mois de mars 2020 pour cause de confinement et n'a pas pu aller au bout de sa programmation).

La période estivale a donc été une façon de reprendre un rythme régulier de projections, de juin à août, avec trois séances dans la cour de la Mairie où environ 350 spectateurs, au total, sont venus pour la plupart en famille de Saint-Félix de Lodez et des villages alentours.

Petits et grands étaient enchantés d'être ensemble et de (re)découvrir sur grand écran la programmation

offerte. Ainsi, *Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre*, *Le Grand Bain* et *Cinéma Paradiso* ont rempli pleinement leur mission divertissante. Le public a également apprécié les glaces offertes généreusement par nos ouvreuses bénévoles.

Aussi, pendant l'été nous avons mobilisé notre équipe et celle de la bibliothèque pour préparer notre participation au Mois du Film Documentaire avec deux projections spéciales en présence des réalisateurs. Malheureusement, le confinement saison 2 a eu raison de nos séances, gratuites et publiques, du mois de novembre.

Toute l'équipe du ciné-club espère vous retrouver bientôt.

Lousiane, Sam et Céline
objectif.cinema@orange.fr



Objectif Cinema Saint Félix



CANOË KAYAK

Une jeune Lodézienne aux championnats de France de Canoë Kayak de Vitesse !

Les samedis 12 et dimanche 13 septembre se sont déroulés à Mante-La-Jolie, dans les Yvelines, les championnats de France de Vitesse en Canoë Kayak.

La sélection régionale d'Occitanie a pu compter sur sa championne de région, Johanie Chermeux, habitante de Saint-Félix de Lodez et licenciée au Gignac Canoë Kayak, pour défendre ses couleurs. Elle y a disputé les courses en catégorie minime fille sur les disciplines du K1 (kayak 1 place), et, associée à Loane Ruche, une jeune fille du Grau du Roi, du K2 (kayak 2 places). Elle a pu en K1 se qualifier pour la grande finale nationale, et termine donc 9^e française.

En K2, l'équipage s'est qualifié en petite finale et termine quatrième, soit 13^e meilleur équipage français.

Nous pouvons être fiers de son parcours et lui donnons rendez-vous l'année prochaine !



OLYMPIQUE SAINT-FÉLIX DE LODEZ



La fin de la saison 2019/2020 s'est passée sans football. La saison 2020/2021 a repris au club de Saint-Félix de Lodez, malheureusement dans des conditions particulières dues à la Covid-19.

Cette année nous allons seulement reconduire une équipe U11 et peut-être des entraînements pour les tout-

petits U9 à U6 le mercredi après-midi. Nous possédons une équipe seniors qui joue en Départementale 5. Un regroupement entre le FC Lodézien et l'Olympique de Saint-Félix est en cours afin de ne faire qu'un club : l'Olympique Lodézien. Il sera officialisé à la rentrée 2021/2022 avec les nouveaux engagements d'équipes.

Nous sommes toujours à la recherche de jeunes éducateurs pour nos petits.

Alain Huc, Secrétaire
06 64 91 08 87

LES COPAINS JEANJEAN

L'association nouvellement créée sous le nom des Copains JeanJean compte à son actif environ 25 adhérents à ce jour. Nous pratiquons un championnat en football loisir qui existe depuis plus de 30 années. Le fair-play et la bonne humeur sont les mots d'ordre de l'association.

Nouvelle saison 2020-2021 quelque peu particulière. Un bel esprit de groupe malgré les conditions liées au Covid-19. L'attente a été longue mais les matchs ont repris début septembre.

Ludovic Bonnafous, Président

TENNIS DE TABLE



Le tennis de table a l'avantage d'être un sport qui se pratique à tout âge. C'est un sport de vitesse et de précision dans le geste. Il requiert une forte concentration, de l'analyse et de la stratégie, qualités qui nous sont par ailleurs utiles dans la vie de tous les jours. Venez essayer ou vous y remettre, vous serez les bienvenus à la salle Robert Arnihaç.

Le club reste accessible à tous les niveaux pour des essais les mercredis de 17 h 30 à 20 h et les vendredis de 18 h à 20 h. Les rencontres de championnat ont lieu les samedis après-midi ainsi que les dimanches matin et après-midi, selon les équipes.

Le club a fait une 1^{re} phase historique la saison dernière (4 montées sur 5 équipes). La 2^e phase ayant été annulée suite à la crise sanitaire, le club a débuté cette nouvelle saison de championnat avec une équipe supplémentaire.

En effet, il est réjouissant de constater que l'engouement est important, et l'effectif continue de s'étoffer.

On compte désormais 30 licenciés en championnat et plusieurs licences loisirs. Avec désormais 3 équipes régionales et 3 départementales, le club s'emploie à défendre, et faire briller, les couleurs de Saint-Félix, à domicile comme à l'extérieur, jusqu'aux confins de la Région Occitanie.

La saison 2020-2021 est prometteuse, avec 6 équipes représentant bien tous les échelons, de la Départementale 4 à l'équipe phare en Régionale 1. Cette dernière disputera ses rencontres face à des clubs de standing tels que Perpignan, Nîmes ou Béziers, rien que ça !

Le soutien, jusque-là sans faille de la Mairie, est plus que jamais déterminant pour maintenir le club à ce niveau. Nous ne manquerons pas de vous communiquer un premier bilan à mi-championnat. À bientôt à la salle !

Patrick Aleu
06 12 62 43 64

ASSOCIATION DONG SHU



L'association « Dong Shu » propose sur Saint-Félix de Lodez, le :

- Mercredi, salle Robert Arnihaç de 9 h à 10 h 30, TaiChiChuan.

- Jeudi, salle du Cigalou de 9 h à 10 h 30, Qi Gong, Méditation.

• Le **TaiChiChuan** et le **Qi Gong** peuvent se pratiquer à tous âges, car l'objectif premier est la libre circulation de l'énergie par le mouvement, ce qui permet de retrouver le bien-être et la vitalité du corps.

• La **méditation** est une rencontre avec soi-même dans l'instant présent, un moyen de découvrir la pleine conscience par l'apaisement. Chaque méthode en TaiChiChuan, Qi Gong ou Méditation, amène la possibilité :

- D'avoir une activité physique sans risque.
- L'apaisement du corps et de l'esprit.
- Un contrôle de la respiration.
- De Développer concentration, équilibre et souplesse.
- Se libérer des tensions et du stress.
- De gérer angoisses et émotions fortes.
- De développer la pleine conscience.

Bruno Sanier 06 26 71 14 84
dongshu@sfr.fr



Association Dong Shu



L'ARC CLUB

Accueilli à Saint-Félix de Lodez, depuis la saison 2019/2020, l'arc club a fait sa rentrée en septembre pour entamer une nouvelle saison pleine d'incertitudes. Malgré les perspectives et un avenir dont nous ne savions que

penser, nous avons accueilli nos fidèles adhérents et de nouveaux licenciés ont rejoint le club. Leur confiance nous touche, nous conforte dans nos engagements et nous donne l'énergie de poursuivre.



Tous les lundis nous sommes donc un petit groupe d'adultes, confirmés et débutants, qui s'entraîne à la salle Robert Arniac de 18 h à 21 h.

Cependant pour nous les entraîneurs, le jour le plus important de la semaine est le mercredi car il est, de 14 h à 16 h, l'horaire d'entraînement des jeunes. Quel que soit le sport pratiqué, nous savons et avons tous conscience que l'avenir d'un club se trouve dans sa jeunesse. Nous pouvons être satisfaits car pour cette année, la salle est bien pleine.

Le club est aussi accueilli à Saint-André de Sangonis, le vendredi de 16 h 30 à 19 h, ce qui permet aussi à toutes et tous un temps de pratique supplémentaire. Notre effectif de 42 archers comprend aujourd'hui 18 jeunes. Selon l'évolution des conditions sanitaires, ils sont susceptibles de se rencontrer lors de tournois en salle, mis en place spécialement pour eux.

C'est une belle expérience et toujours un moment de confrontation qui révèle les qualités techniques et surtout mentales du jeune qui participe à ces concours. Ceux-ci sont sur le modèle des épreuves valables pour le

classement national qui ouvrent aux meilleurs l'accès aux Championnats de France. Pour cette saison nous avons par ailleurs, deux jeunes qui brillent particulièrement en discipline de tir de parcours. Faustine en tir 3D (cibles animalières en volume) est deuxième au classement national.

Faustine et Maxence, chacun dans leur catégorie, sont classés sixièmes en tir nature (représentations animalières sur blason papier) et sont assurés (sauf annulation de l'épreuve) de pouvoir participer au championnat de France.

Plus localement, et en ce qui concerne le club, nous organiserons le 7 mars 2021, le championnat départemental de tir de parcours dit « nature ».

Assurer la transmission et se mobiliser autour de projets ambitieux sont les motivations principales qui mobilisent les dirigeants et les bénévoles du club. Soutenus par les parents et les municipalités qui nous accueillent nous poursuivons notre belle aventure.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Adamczak Hervé, Président du club
06 75 86 28 93
arclubvalleedelherault.sportsregions.fr



UN PEU D'HISTOIRE

Les cimetières de Saint-Félix de Lodez

L'histoire des cimetières nous renseigne sur la vie d'une communauté au même titre que l'église ou le château, elle nous est racontée par les traces archéologiques lorsqu'il y en a, par les sources religieuses et plus près de nous par les délibérations communales.

J'ai intitulé l'article les cimetières car le cimetière actuel est le troisième cimetière de la commune.

Le village actuel ne se situe pas sur le site initial sur lequel se sont installées les populations au cours des siècles. Un déplacement s'est effectué progressivement du lieu de peuplement initial situé sur le tènement de Saint-Julien où se trouvait la première église Saint-Julien (Cartulaire de Gellone 27 janvier 949) vers le site du village actuel et c'est là que se trouvait le premier cimetière.

Un cimetière « champêtre », pour reprendre les termes du « cahier des biens prétendus nobles en 1662. ». Parmi ces biens « ruynes d'une esglise et simetière champêtre appelé Saint Julien qu'autrefois a esté paroissiale... ». De nos jours nous avons peu d'éléments sur ce cimetière évoqué par l'Abbé Vinas en 1866 et par le docteur Henri Coustan à la même époque, qui signalaient les restes d'un ancien cimetière à l'exception d'une croix (Croix de Boniol), car comme le signalaient ces auteurs

les travaux agricoles ont modifié la structure des sols. Plutôt que cimetière pour cette époque on parle de cimetière de plein champ ou de nécropole.

Nous avons plus d'éléments concernant le deuxième cimetière dont la création peut remonter au ^x^e siècle avec un regroupement des populations autour d'une église et le long d'une voie publique qui menait de Montpellier à Lodève.

• Un cimetière dans le village

Le cimetière est accolé à l'église, comme le montre le plan cadastral de 1832, église qui acquiert le statut paroissial au ^{xiii}^e siècle. Ce changement est rapporté par une notice de l'évêque Bernard Gui dans le Livre Vert « L'église ou chapelle Saint-Félix qui dépendait anciennement de l'église Saint-Julien, mais l'agglomération qui s'est formée demande qu'on y administre maintenant les sacrements. ».

**C'est le pape Nicolas II
qui en 1069 dans une lettre aux
évêques de Gaule indiquait que
le cimetière d'une église
baptismale devait avoir un
périmètre circulaire de 60 pas
(44 mètres) et 30 pas (22 mètres)
autour d'une chapelle.**

À la suite de sa visite pastorale à Saint-Félix, l'évêque Plantavit de la Pause note le 8 septembre 1631 : « Le cimetière paroissial confronte de terral ladite



Site de Saint Julien, cadastre 1835 © AD34.

église et les fossés du lieu clos de tous côté excepté en un endroit que les eaux ont fait brèche, sera ordonné qu'il sera réparé par lesdits habitants et défendu de tirer aucune rente des arbres et herbes dudit cimetière pour donner aux bêtes et seront arrachés certains figuiers et oliviers qui sont dans ledit cimetière ».

Ce compte rendu de visite nous parle d'un cimetière différent de celui que nous connaissons et nous renseigne sur l'attitude de l'Église par rapport aux dérives des paroissiens. C'est bien sûr un lieu d'inhumation pour tous ceux qui naissent et meurent aux alentours, c'est le dortoir des morts (étymologie du mot cimetière en grec) mais c'est aussi un lieu de réunions de divertissements, de cultures, on y laisse promener les chiens les animaux les poules.

Les évêques vont veiller à ce que les activités profanes et indécentes en soient exclues et à sacraliser les lieux

en demandant qu'ils soient clos par une porte et un mur et qu'aucun chemin ne les traverse. Les évêques du midi de la France s'opposent à la présence d'arbres et ordonneront que les herbes soient régulièrement brûlées.

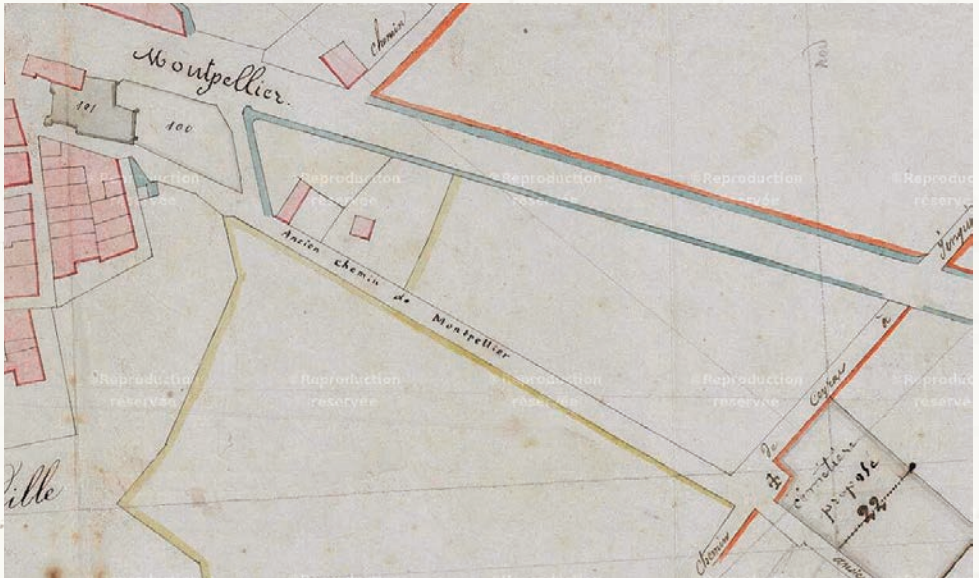
L'article 21 de l'édit de 1695 confirmera cette doctrine de l'Église : « Seront tenus pareillement les habitants desdites paroisses d'entretenir et réparer la nef des églises et la clôture des cimetières ».

Le cimetière est sacralisé à partir de cette époque et la familiarité des siècles antérieurs avec les morts s'atténue pour laisser place au respect des morts que réclame le clergé.

C'est ainsi que ne franchiront les portes du cimetière que le clergé, les porteurs du corps, les fossoyeurs et quelques familiers du mort.

UN PEU D'HISTOIRE

Le cimetière hors de l'espace des vivants



Emplacement proposé en 1841 © AD34.

Le déplacement des cimetières hors des limites habitées intervient à la fin du XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle.

Le décret sur les sépultures du 23 Prairial an XII (12 juin 1804) réalise une révolution funéraire, le cimetière devient propriété communale, il doit être clos, entouré de hauts murs, repoussé hors du bourg (hygiène) aménagé sur les terrains les plus élevés et exposé au nord en général. Mais le fait le plus important c'est l'individualisation des sépultures et la fin des aires familiales gratuites et leur remplacement par des concessions. Le cimetière contemporain, planté

d'arbres d'agrément, avec des allées et des tombeaux s'est généralisé après de longs débats.

À Saint-Félix, la translation du cimetière adjacent à l'église vers un nouveau site fut longue et s'échelonna de 1841 à 1856. Pourtant les motifs de la translation étaient nombreux :

- **Augmentation de la population,** 521 habitants au lieu de quelques feux à l'origine.
- **Problème d'hygiène,** en particulier au moment de l'épidémie de choléra en 1849.
- **Grande proximité avec les habitations.**

Le choix du terrain, l'importance des sommes en jeu et peut être des réticences des habitants ont retardé l'implantation.

Le transfert a été voté à l'unanimité en 1841, mais annulé aussitôt car le lieu ne correspondait pas au décret de Prairial, le site « était sur une terre aqueuse, était dans un bas fond à un mètre du sol et de l'axe des chemins qui l'environnaient et toutes les terres qui le confrontaient étaient toutes plus basses ».

En mai 1845, un nouveau terrain est proposé à l'achat situé sur la section A n° 202 du plan cadastral chemin de Saint-Saturnin, c'est le site sur lequel les travaux vont commencer et c'est le site actuel.

Le coût des travaux trop élevé pour la commune, a entraîné des impositions supplémentaires, des impositions extraordinaires du conseil municipal, des demandes de secours auprès de l'Autorité supérieure Sous-préfet, Préfet (comme le transcrivent les délibérations communales).

Ce n'est que le 4 février 1855 que le maire Célestin Ollier annonce l'achèvement des murs de clôture du nouveau cimetière, l'ancien ne sera plus utilisé et deviendra une esplanade puis en 1923 le Monuments aux morts pour la Patrie.

Texte

Claudine Zemmour

Bibliographie

Index des noms de lieux et des personnes, abbaye de Saint-Guilhem
Gaston Combarous 1975,
imprimerie Chalaguier.

—

Henri Coustan : notes et pièces pouvant servir à une histoire locale (1854-1910).

—

Procès verbal d'une visite pastorale de Mgr Plantavit de la Pause à Saint-Félix de Lodez, le 8 septembre 1631.

—

Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontois n° 53-54-55.

—

L'article très documenté de M. Jacques Belot de mai-juin 1989 sur la translation d'un cimetière communal.

© documents site communal de Saint-Félix de Lodez aux Archives Départementales de l'Hérault rubrique cadastre section C de Labiras et rubrique cartes calques du cimetière.



M. le Maire et l'ensemble
du Conseil Municipal vous
souhaitent de joyeuses fêtes.



Lo Pichot Miqualet

~ BULLETIN MUNICIPAL ~

Responsable de la publication M. le Maire Joseph Rodriguez.

www.st-felix-de-lodez.fr

• Création graphique & illustration de couverture celinepibre.com •

